

PARITÉ

un levier pour l'égalité en politique

Voilà maintenant près de vingt ans, notre parti a choisi de militer pour la parité des femmes et des hommes dans les responsabilités politiques et, depuis cinq congrès, elle s'inscrit dans nos statuts. Mais...

Dans ce mais, il y a à la fois la réalité et la nécessité de travailler à la changer.

La réalité, en effet, c'est une régression dans la place occupée par les femmes dans les responsabilités au sein de notre parti. Car, si le Conseil national est à parité, seuls sept Conseils départementaux le sont, 21 comptent de 40 à 50% de femmes, dans 40 d'entre eux il y a seulement un tiers de femmes, un quart ou moins dans 11 autres !

Cette régression « chiffrée » s'assortit d'une régression dans leur visibilité, tant dans nos écrits que souvent désormais dans nos tribunes.

N'y a-t-il pas là matière à réflexion pour envisager les pistes de transformation pour notre parti ?

Vouloir changer cette situation et inverser la tendance ne conduit-il pas en effet à s'interroger sur les rapports de pouvoir et sur notre rapport au pouvoir « chez nous » ; à casser ce qui relève du normatif pour bénéficier de la richesse de la diversité de chacune – et donc de chacun ?

Enfin, si la parité ne résume pas le féminisme ni l'action pour l'égalité des genres, elle en constitue un des leviers essentiels : celui qui traite de l'égalité politique entre les femmes et les hommes, donc de la place des femmes dans la sphère publique – dans la prise de décisions pour toute la société – quand la domination patriarcale leur assigne un rôle confiné à la sphère privée.

L'anthropologue Françoise Héritier a écrit : « Nous ne vivons pas la guerre des sexes, mais le fait que les deux sexes sont victimes d'un système de représentations de plusieurs millénaires. Il est donc important que les deux sexes travaillent ensemble à changer ce système [...] ».

Il s'agit ainsi pour nous, en ne relâchant pas notre travail sur cette question, de ne pas rester dans les normes de la société actuelle et donc de travailler à la subvertir chez nous pour subvertir les fondements de la société elle-même.

Bref, de jouer notre rôle révolutionnaire.

Brigitte Dionnet



Éminisme

Commu

sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

MAI 2010

Activité de la commission nationale

Égalité des pensions-retraite
entre les femmes et les hommes
un enjeu de civilisation **Page 2**

Port du voile intégral
un marché de dupes **Page 3**

Maternité - IVG
la mobilisation s'amplifie à Paris **Page 4**

Activité unitaire

12 et 13 juin : Marche mondiale
des femmes à Paris **Page 5**

Loi contre les violences
où en sommes-nous ? **Page 6**

Agenda **Page 7**

ÉGALITÉ DES PENSIONS RETRAITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

un enjeu de civilisation

L'actualité met en avant la réforme des retraites. Cette tribune, qui sera peut-être publiée dans *l'Humanité*, revient sur les questions des inégalités homme/femme en matière de pension retraite

Les femmes ont investi le marché du travail pour gagner en autonomie et en indépendance, n'être plus considérées sous l'unique angle de procréation de l'humanité. Dans les années 60, elles se sont insérées plus qu'auparavant dans les études et l'emploi salarié.

Malgré cet investissement, les femmes salariées vivent, tout au long de leurs carrières, les inégalités professionnelles qui se répercutent sur le niveau de leurs pensions retraites. Depuis les lois Balladur, les écarts de pensions se sont aggravés pour les femmes avec le système de décote non plus sur les 10 meilleures années, mais sur 25 ans.

Sous prétexte d'argument démographique et de longévité de la vie, le gouvernement de Nicolas Sarkozy nous imposerait le maintien dans l'emploi jusqu'à 65 ans, pendant que des milliers de jeunes aujourd'hui sont en recherche d'emploi stable. Nous affirmons que l'un des remèdes à cette question réside justement dans le développement de l'emploi des jeunes et des femmes. Cela fait des décennies que notre économie est minée par le chômage, mais le gouvernement continue sa politique d'aide au grand patronat et aux banques. Son objectif est de casser notre système par répartition en s'inspirant de certains modèles européens pour avancer vers un système par capitalisation.

Au fond, Monsieur Sarkozy veut en finir avec les politiques de protection sociale et de solidarité nationale, il économise sur le dos des populations, cassant tous les services publics, afin de faire fructifier les intérêts d'une caste de privilégiés. Il mène tambour battant une politique de classes.

Ce sont les femmes qui en paient le prix fort ! Jusque dans les années 90, le pourcentage des femmes actives n'a cessé de progresser pour atteindre aujourd'hui, en France, la moyenne de 80% des femmes de 25 à 54 ans, soit 46% de la population active. Depuis, le temps de travail partiel est devenu un mode d'entrée sur le marché du travail des femmes : sur les 4 millions d'actifs à temps partiels, 82% sont des femmes. On les retrouve massivement dans ces nouveaux emplois appelés « service à la personne », tout aussi précaires que le temps partiel. Elles sont aussi sur-représentées dans les emplois peu qualifiés, bien qu'elles soient aussi de plus en plus diplômées.

L'égalité devant l'emploi et les salaires est essentielle en termes d'insertion et d'accès à l'autonomie. Or, les frontières de l'emploi et du sous-emploi, de l'activité et de l'inactivité sont fluctuantes pour nombre de femmes, en particulier pour les plus jeunes et les moins qualifiées d'entre elles. Les contrats à durée déterminée (CDD), les temps partiels contraints, les dispositifs de la politique de l'emploi, le chômage proportionnellement plus élevé et plus long pour les femmes que pour les hommes renforcent tous les facteurs d'inégalités. Demandeuses d'emploi, elles se tournent le plus souvent vers l'éducation de leurs enfants. On peut multiplier les exemples, les faibles qualifications, l'emploi discontinu, les emplois précaires, le manque criant de structures d'accueil de la petite enfance vont souvent de pair avec les interruptions d'activité. Cela se traduit par près de 50% des femmes ne pouvant pas justifier d'une carrière complète.

Plus scandaleux encore, 39% des femmes ont une carrière pleine et le nombre de trimestres cotisés requis, pour autant, le niveau des pensions du régime privé entre les hommes (moyenne 1383 euros) et les femmes (moyenne 650 euros) reste inégal. Les inégalités dans la vie active se répercutent à la retraite.

La dimension féminine est le plus souvent marginalisée – voire absente – de la plupart des réflexions sur les raisons et les enjeux de ces inégalités. Ce qui fait la particularité de la situation des femmes reste toujours dans le domaine du constat, comme par hasard ! Pourtant, la façon dont se déterminent les formes de précarité pour les femmes et les différenciations entre les femmes elles-mêmes sont une composante essentielle de la régulation sociale, d'un double point de vue : les évolutions économiques influent sur les inégalités de genre et, en retour, celles-ci déterminent de nouvelles formes d'inégalités, pour les hommes comme pour les femmes. L'emploi des femmes est le produit de plusieurs tendances cumulées dans le temps, parfois contradictoires, mais toujours imbriquées.

L'analyse des inégalités et celle du fonctionnement même de nos sociétés doivent être menées en intégrant le mécanisme des discriminations entre les femmes et les hommes. C'est un enjeu de civilisation.

Laurence Cohen

Francine Perrot, Élisabeth Ackermann

PORT DU VOILE INTÉGRAL un marché de dupes

Tribune
publiée
dans
l'Humanité
du
22 mai 2010

Féministes et communistes, nous sommes engagées depuis des décennies dans le combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes, afin de gagner pas à pas en liberté et en émancipation humaine. La gestion du débat sur le port du voile intégral, alimentant la nécessité de légiférer contre le port de celui-ci dans la société française, est un débat tronqué. Ne vient-il pas reléguer en arrière-plan les questions de fond auxquelles sont confrontés femmes et hommes dans notre société ?

Au nom de la surenchère sécuritaire, le président de la République marche sur les traces du Front national en espérant se refaire une santé politique.

Nous assistons à un débat affligeant, qui ne fait qu'hypertrophier le réel obstacle auquel les femmes sont confrontées depuis des millénaires, la domination patriarcale. Le port du voile intégral n'est-il pas la résurgence de cette domination ?

Le gouvernement semble s'émouvoir de cette arme de soumission infligée à quelques femmes et parfois même intériorisée par elles. Certes, cette violence est inacceptable. Mais pourquoi, dans le même temps, refuse-t-il de mettre à l'ordre du jour du Sénat la loi contre LES violences faites aux femmes, loi écrite par des féministes engagées au sein du *Collectif national droits des femmes* et portée par Marie-George Buffet et Martine Billard.

À l'Assemblée nationale, le vote avait été unanime en sa faveur, rassemblant toutes les sensibilités politiques dans un consensus rare !

Chaque jour, nous le constatons, le pouvoir à un sexe, il a été établi au masculin dans la vie privée, la vie publique, avec un large soutien des religions monothéistes.

Cela se traduit encore aujourd'hui, pour des millions de femmes, par l'existence d'inégalités

en matière de formation, de salaires, etc. Les écarts des pensions retraites entre les hommes et les femmes ne sont-elles pas le résultat de multiples inégalités et d'un parcours professionnel chaotique où, au nom de l'articulation vie professionnelle-vie familiale, les femmes vivent très majoritairement la précarité de l'emploi ?

Nous ne voulons pas vivre dans un monde où les politiques néolibérales s'appliquent contre tout progrès humain, contre tout progrès émancipateur. Nous nous opposons fermement aux politiques sécuritaires ne faisant que stigmatiser les populations.

Il est nécessaire de se ressaisir, il faut avoir le courage de combattre fermement tous les comportements portant atteinte à l'égalité femmes/hommes, il faut déconstruire toute domination et cela, non pas en brandissant le drapeau de la peur, de l'interdiction, de la division, mais par un dialogue permanent et démocratique sur la construction de l'émancipation humaine, sur une laïcité garante des libertés qui, depuis son existence, permet entre autre aux femmes de ne plus être soumises à la loi divine.

Il est absolument nécessaire de réévaluer le débat politique dans ce pays, de donner à l'Éducation nationale les moyens de développer l'esprit critique en dispensant des cours sur les droits à l'égalité, sur l'action des féministes, afin de faire reculer les dominations sexistes.

Le combat féministe est l'une des grandes avancées de civilisation de l'histoire humaine, ne l'altérons pas par des mesures, faisant fi du débat démocratique et émancipateur.

Laurence Cohen
Francine Perrot, Élisabeth Ackermann



MATERNITÉ – IVG

la mobilisation s'amplifie à Paris

Les collectifs pour la sauvegarde de la maternité de Saint-Antoine et le Collectif unitaire pour la réouverture du centre d'IVG de Tenon, au vu des dernières informations fournies par le directeur général de l'AP/HP, appelle à amplifier riposte et mobilisation

En effet, les craintes que nous avons avec la fermeture de la maternité Saint-Antoine et la transformation du rôle du centre IVG de Trousseau se confirment, avec la volonté de faire disparaître la maternité de Saint-Antoine et d'amputer sérieusement le rôle du CIVG de Tenon en le cantonnant uniquement à l'exécution de l'IVG médicamenteuse, ainsi que de réduire une partie de la pédiatrie de Trousseau. Cette politique générale de « regroupement » dans des pôles, avec suppression de personnel, est inacceptable.

Sous couvert d'économie budgétaire en matière de santé, la politique gouvernementale et la direction de l'AP/HP s'attaquent une fois encore à la santé des femmes et leurs droits. Partout dans le pays, les économies en matière de santé signifie fermetures de maternités et des centres IVG.

les collectifs ne lâcheront rien de la lutte pour le maintien de ces structures

ils appellent à une nouvelle manifestation dans l'Est parisien

le samedi 5 juin à 11h de Tenon à Saint-Antoine

**pour alerter la population
et montrer la résolution de nous défendre
face à l'atteinte aux droits des femmes
et à la casse de l'hôpital**



activité unitaire

2010 : 3ème MARCHÉ MONDIALE

Femmes en Marche - Femmes en Luttés

La manifestation nationale

samedi 12 juin - 16h - place de la République

La fête et le banquet féministe

18h - place de Stalingrad

Le forum national

Femmes en Marche, Femmes en Luttés

samedi 12 juin - 09h30-15h

dimanche 13 juin - 09h30-17h

salle des Fêtes, mairie de Montreuil

En ce mois de juin, les femmes marcheront dans 82 pays pour exiger le respect de leur dignité, le droit à l'égalité et à l'autonomie.

En France, elles se retrouveront par milliers à l'issue du Forum, dès 16 heures, place de la République, pour se rendre vers la place Stalingrad où se tiendra la fête féministe. Les travaux du forum se poursuivront le dimanche à Montreuil.

Les collectifs en régions donnent de leurs nouvelles, semblent bien se mobiliser, et nous annoncent des montées en cars, en train et par co-voiturage.

LA MANIFESTATION

Ordre

- La banderole de tête tenue par les membres du secrétariat d'organisation et des collectifs de régions
- Le carré de tête : 2 femmes par association et organisation signataire
- Les cortèges des collectifs de régions
- Les autres associations féministes
- Les associations thématiques
- Les syndicats
- Les partis politiques

Un cortège pour la défense des centres d'IVG est prévu, sans doute en tête des associations féministes.

Autres points manif

- Il y aura du tulle mauve fluo afin que toutes-tous les manifestant-e-s aient le même identifiant.
- Chaque thématique débattue dans le forum sera au cœur de la manifestation sous forme de slogans.

LE FORUM

marchfem@rezisti.org

- Une manifestation partira de la mairie de Montreuil le samedi à 15h pour aller jusqu'au métro Croix de Chavaux

Thèmes du forum : violences, paix et désarmement, biens publics/biens communs, pauvreté économique.

- Il y aura 3 expo dont une MMF
- La restauration se fera sur place (par associations de femmes)
- *Inscription* : c'est bien de s'inscrire à l'avance pour aider à l'organisation
marchfem@rezisti.org

LA FÊTE

- Prestation musicale : slam + rap + rock + reggae + chansons françaises + chorales féministes + DJ
- Restauration sur place organisée par les associations de Montreuil
- Des interventions de 5mn sont prévues entre chaque prestation musicale sur 5 thèmes : la défense des centres de CIVG ; la lutte des travailleuses sans-papiers ; pour un service public de la petite enfance ; la loi sur les violences ; les retraites ;
- les stands : s'inscrire à marchfem@rezisti.org il faudra amener son matériel, pas de tables fournies

Les inscriptions nous permettent de mieux organiser l'événement. Merci de faire cet effort.

BULLETIN D'INSCRIPTION

renvoyer à :
marchfem@rezisti.org

ou par fax :
01 44 62 12 34

Restauration : des associations vont s'en charger sur place à un prix très raisonnable. Le samedi midi, ce sera plutôt sandwich car le temps nous est compté.

Nom, prénom (pour inscription individuelle) : _____

Organisation, association, collectif : _____

Adresse : _____

Mail et téléphone : _____

Déjeuner 12 juin : OUI NON

Déjeuner 13 juin : OUI NON

Désirez-vous les Actes du Forum : OUI NON



LOI CONTRE LES VIOLENCES où en sommes-nous ?

Après de multiples actions du CNDF, de Marie-George Buffet et Martine Billard, députées, ainsi que de Nicole Borvo et Odette Terrade, sénatrices, le texte de loi visant à lutter contre les violences faites aux femmes, discuté et voté à l'unanimité à l'Assemblée nationale, va enfin être discuté et soumis au vote au Sénat, le 22 juin prochain en soirée.

Alors que la lutte contre les violences a été déclarée grande cause nationale de l'année 2010, cette inscription à l'ordre du jour était très attendue pour enfin mettre en lumière un sujet trop souvent occulté.

Nicole Borvo, présidente du groupe CRC-SPG, ainsi qu'Odette Terrade interviennent régulièrement sur ce sujet. Elles seront à nouveau en séance pour que les violences faites aux femmes cessent dans notre pays.

Afin d'enrichir toujours plus cette loi, notamment en ce qui concerne l'ordonnance de protection, des améliorations des dispositions à l'égard des femmes immigrées et la formation des professionnel-les, elles vous invitent au **Sénat, le 11 juin prochain de 14h à 18h**.

Cette réunion sera l'occasion d'échanger nos observations sur ce texte de loi à l'issue des débats de l'Assemblée nationale afin de nous aider à aborder la discussion au Sénat avec le plus d'éléments possible. Votre expertise et vos connaissances en la matière nous seront précieuses.

Pour confirmer votre venue, je vous remercie de contacter mon secrétariat au 01 42 34 39 60 ou au 06 42 20 72 24.

Pour des raisons de sécurité une pièce d'identité vous sera demandée à l'accueil du Sénat.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CNDF

Le *Collectif national pour les droits des femmes* se félicite de voir enfin la **Proposition de loi renforçant la protection des victimes et la prévention et la répression des violences faites aux femmes**, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 25 février, enfin inscrite à l'ordre du jour du Sénat le 22 juin.

Ce succès est celui remporté par les très nombreuses associations féministes qui se sont mobilisées pour cette inscription. Il est celui des parlementaires, député-e-s ou sénatrices, sénateurs, qui ont œuvré en ce sens. Il est aussi celui des citoyennes et citoyens qui se sont sentis indigné-e-s que le gouvernement ose proclamer l'année 2010 « Grande cause nationale contre les violences faites aux femmes » et qu'il demande à un groupe parlementaire d'inscrire dans une niche cette loi votée à l'Assemblée par tous les groupes... Il est enfin celui de notre *Collectif* qui se bat sans relâche depuis la présentation de sa proposition de loi cadre contre les violences faites aux femmes en novembre 2006 pour faire avancer la loi en France.

Nous n'oublions cependant pas les points faibles de cette loi : l'ordonnance de protection ne concerne que les femmes victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé, les femmes sans-papiers ne pourront pas bénéficier automatiquement d'une carte de résident si l'auteur des violences est définitivement condamné, la formation des professionnels-les et l'*Observatoire national des violences* ont été « retoqués » par la Commission des finances pour cause de dépenses indues, la prévention des violences reste le parent pauvre.

Comme jusqu'à présent, nous continuerons à nous battre pour améliorer cette loi et nous veillerons surtout à son application pleine et entière.

pour le Collectif

Suzy Rojzman : 06 61 83 12 56, Maya Surduts : 06 07 48 7183

29-30 mai Début de la tenue des conférences de section

**4-5-6 et
11-12-13 juin** Conférences départementales

12-13 juin 3ème marche mondiale des femmes

18-19-20 juin Congrès

**10-11-12
septembre** Fête de l'Humanité

25 septembre Le collectif *40 ans après le MLF* organise, dans la salle des Fêtes de la mairie de Paris, un colloque intitulé : *Faire et écrire l'histoire : féminisme et lutte de classes, de 1970 à nos jours*

octobre Le CNDF et toutes les organisations qui le composent appellent à une manifestation pour le droit à l'avortement

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____